

Juillet - septembre 2016-2017

## HÉLÈNE DAVID

Ministre

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport	Frais d'hébergement	Frais de repas	Allocation forfaitaire	Autres frais inhérents		Accompagnateur	
							Montant	Description	Nom et fonction	Total des frais de transport, d'hébergement, de repas et des autres frais inhérents
Participation à la réunion du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC)	2016-07-06 au 2016-07-08	Toronto (Ontario)	440,70 \$	431,54 \$					Thierry Bélair, Attaché de presse	440,70 \$

## SYLVIE BARCELO

Sous-ministre

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport	Frais d'hébergement	Frais de repas	Allocation forfaitaire	Autres frais inhérents		Accompagnateur	
							Montant	Description	Nom et fonction	Total des frais de transport, d'hébergement, de repas et des autres frais inhérents
Participation à la réunion du Comité consultatif des sous-ministres et à la réunion du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC)	2016-07-05 au 2016-07-08	Toronto (Ontario)	696,64 \$	647,31 \$		134,49 \$			Isabelle Tremblay Patrick Gauthier, Conseillers	2 760,49 \$

Juillet - septembre 2016-2017

**ANNE-MARIE LEPAGE**

Sous-ministre adjoint

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport	Frais d'hébergement	Frais de repas	Allocation forfaitaire	Autres frais inhérents		Accompagnateur	
							Montant	Description	Nom et fonction	Total des frais de transport, d'hébergement, de repas et des autres frais inhérents
Participation à la réunion des responsables du financement et des relations de travail en éducation du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC) et à la réunion du Conseil consultatif de l'Association canadienne d'éducation (ACE)	2016-07-05 au 2016-07-08	Toronto (Ontario)	607,41 \$	647,31 \$		209,02 \$				

Information complémentaire

Les frais sont diffusés au moment de leur comptabilisation. Les frais relatifs à un événement peuvent s'échelonner sur plus d'un trimestre.